

Coutances

## Les écoles reviennent à la semaine de quatre jours

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 11 juillet 2017

626 mots



*Les écoles du territoire Coutances Mer et bocage retrouveront la semaine de quatre jours, dès lundi 4 septembre.*

L'inspection académique a validé le retour aux quatre jours et la fin des Temps d'activités périscolaires pour la rentrée. Un seul conseil d'école a refusé la proposition de l'intercommunalité.

Fin des temps d'activités périscolaires

Les écoles du territoire Coutances Mer et bocage (CMB) retrouveront la semaine de quatre jours dès lundi 4 septembre. L'inspection académique a validé le projet de la collectivité, vendredi. « **La majorité des conseils d'écoles se sont prononcés pour. Tout le monde a été informé de cette option** », explique Jacky Bidot, président de la CMB. Une possibilité ouverte par le nouveau gouvernement. La décision signe donc la fin des temps d'activités périscolaires (Tap) et l'arrêt de la classe le mercredi matin.

« **Le ministère de l'Économie refusait des interventions extérieures comme celles des autoentrepreneurs, qui nous permettaient de mettre en place des Tap découvertes, axées sur de l'apprentissage**, détaille Philippe Vaugeois, vice-président en charge des écoles. **Nous ne voulions pas proposer une garderie améliorée. On subit une décision. Il est très dommageable de devoir une nouvelle fois changer d'organisation.** »

La collectivité a également diligenté un cabinet pour mesurer les bienfaits des Tap. « **L'étude laisse apparaître que la semaine des 4,5 jours fatigue les enfants**, ajoute Jacky Bidot. **Les Tap n'ont pas réduit les inégalités face à l'échec scolaire. Nous avons dû prendre des décisions rapides face aux injonctions du ministère.** »

L'exception d'Orval

Une seule école restera sur la configuration actuelle. Il s'agit de celle d'Orval. « **Nous mettrons donc en place des Tap récréatifs avec nos propres animateurs**, souligne Jacky Bidot. **Pour respecter l'équité, cette école n'aura pas le même financement pour son projet d'école.** »

Projets d'écoles et centres de loisirs renforcés

Les Tap coûtaient à la collectivité 837 000 € par an. « **Si nous prenions l'option de Tap récréatifs, nous devons tout de même verser 568 000 €** », indique Philippe Vaugeois. Cette enveloppe servira donc, en partie (environ 100 000 €) à renforcer les projets d'écoles

« **Nous allons doubler nos financements pour les projets pédagogiques des enseignants, cette option garantit une meilleure équité pour les écoliers du territoire. L'intérêt de l'enfant prime** », estime Jacky Bidot. Un plan numérique a également été validé pour un coût de 275 500 €, réparti entre la CMB et l'Éducation nationale. Les élèves du Coutançais seront équipés, dès la rentrée, de 216 tablettes, 170 ordinateurs hybrides et 160 ordinateurs et portables.

Les huit centres de loisirs vont, par ailleurs, voir leurs moyens s'améliorer et ils ouvriront le mercredi matin. « **On veut densifier les activités et offrir plus de qualité durant ces temps de loisirs.** » Certains élus avaient reproché, lors du dernier conseil communautaire, un accès plus difficile pour des familles éloignées de ces structures.

L'intercommunalité réfléchit, d'autre part, à mettre en place d'un temps d'aide au devoir après la classe, « en partenariat avec l'académie, précise Philippe Vaugeois. **Il faut juste que l'on s'assure que nous avons le personnel compétent** ». Et Jacky Bidot de rappeler : « **Nous proposons également l'accès gratuit aux bibliothèques pour tous les enfants.** »

Cyrille CALMETS.